

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2022)
Heft: 6

Artikel: Organisation de l'armée polonaise
Autor: Tymowski, Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les premiers chars de combat K2 d'origine coréenne sont arrivés en Pologne en décembre 2022. La RMS+ consacre un dossier dans son numéro 1/23 à la Corée du Sud et à sa production d'armement. Photo © Hyundai Rotem.

International

Organisation de l'armée polonaise

Plt Christophe Tymowski

Ancien chef de section, cp gren chars IV/24

Après l'adhésion à l'OTAN, des programmes de développement militaires ont été adoptés en Pologne, qui prévoyaient des changements importants dans la structure organisationnelle des forces armées. Dans les années 2001-2009, ces programmes ont été mis à jour tous les deux ans, ce qui a permis la correction continue des projets. Le résultat final est la pleine professionnalisation de l'armée et les changements organisationnels associés, qui ont été achevés en 2010.

Situation de départ

En mars 1999, la Pologne est admise au sein de l'OTAN. A cette époque, les forces armées polonaises comptent 240'000 soldats, dont 142'000 dans les forces terrestres, 55'000 dans l'armée de l'Air et la défense aérienne, 17'000 dans la Marine, en plus de 25'000 militaires dans les unités de commandement : état-major et état-major général, administration militaire, unités logistiques et enseignement militaire. A cette époque, les forces terrestres disposaient d'un corps mécanisé de l'air, sept divisions, dont : cinq mécanisées, une blindée et une brigade de défense côtière, une brigade d'infanterie de montagne, trois brigades de défense territoriale, un régiment de reconnaissance, un régiment spécial commando, trois brigades d'artillerie et deux régiments de lance-roquettes, deux régiments anti-aériens, trois brigades de sapeurs, deux régiments de transmissions, un régiment de pontons, un régiment de défense chimique, et deux régiments d'hélicoptères de combat. Il existait deux corps de défense aérienne dans l'armée de l'Air et la défense aérienne, qui comprenaient : deux brigades d'aviation tactique, cinq brigades de missiles anti-aériens et deux brigades de Génie et radio. La Marine disposait de trois flottilles et deux flottilles de défense côtière, ainsi que d'une brigade aéronavale.

L'armement de base de l'armée polonaise comprenait : 1'675 chars, 1'367 véhicules de combat d'infanterie (VCI), 350 véhicules blindés de transport de troupes (VTT),

510 véhicules blindés de reconnaissance, 652 canons automoteurs, 182 avions de chasse, 99 chasseurs-bombardiers, 38 hélicoptères d'attaque, 1 destroyer lance-missiles, 1 une frégate et 3 sous-marins. Cette structure organisationnelle était un vestige de la période du pacte de Varsovie.

Au début de l'an 2000, débutent les travaux sur une nouvelle forme d'organisation. En janvier 2001, le programme de reconstruction et de modernisation des forces armées polonaises 2001-2006 est adopté, communément appelé le modèle des forces armées 2006 ou « plan Komorowski » du nom du ministre de la Défense nationale de l'époque, qui l'a validé. Ce programme prévoit une réduction de l'armée à 150'000 militaires. Les forces terrestres alimentent deux corps mécanisés, dont chacun doit disposer de deux divisions. Ceci implique la dissolution de trois divisions. En outre, il doit subsister quatre brigades indépendantes, deux brigades aéromobiles et des unités d'appui au combat et de sécurité. La composition de l'armée de l'Air, de la défense aérienne ainsi que de la Marine sont inchangées. Le programme suppose également qu'à l'horizon 2006, 30% des unités militaires atteignent une interopérabilité totale avec les troupes des pays de l'OTAN.

Les réformes

Depuis, plusieurs programmes de réorganisations ont été adoptés au fil des changements de ministres de différentes tendances politiques. Les changements les plus marquants ont lieu sous le ministre Jerzy Szmajdzinski. Il adopte en effet un programme de développement « Forces armées 2005-2018 ». Son objectif est d'augmenter le nombre d'unités entièrement professionnelles, de préparer des forces à opérer à l'extérieur du pays et d'augmenter la possibilité de les transférer sur des théâtres d'opérations éloignés. Au sein des forces terrestres, il s'agit de réduire le nombre de brigades en les combinant en unités avec un plus grand potentiel de combat, augmenter le nombre



Ci-dessus, en haut: Le K-9 *Thunder* coréen est un obusier blindé largement exporté en Europe – notamment en Finlande et en Norvège.

Ci-dessus: Le *Krab* est une adaptation polonaise du K-9 employant une tourelle de conception britannique (AS-90) et un canon français de 155 mm L52. Au total, 80 engins ont été construits – dont 62 sont en service en Pologne et 18 ont été livrés à l'Ukraine et 54 supplémentaires sont en commande.

Ci-dessous: Il est prévu d'acquérir un système d'engin guidé à longue portée pouvant être guidé à distance, à l'instar du *Brimstone* britannique – développé à partir du missile *Hellfire* américain.



de brigades légères et moyennes, préparer les unités à participer aux opérations de l'OTAN, transformant les commandements de division en commandements modulaires, capables d'être délocalisés et de prendre le commandement de groupements *ad hoc* de troupes nationales ou alliées et de préparer des groupements tactiques bataillonnaires (Battlegroups) au profit des forces de l'Union européenne (UE).

On décide également de fusionner les brigades aéromobiles en une seule, transformer deux brigades d'artillerie en régiments et de fusionner deux régiments d'hélicoptères de combat. Les commandements du corps de défense aérienne sont intégrés dans l'armée de l'Air et la 9^e flottille de défense côtière est intégrée dans la Marine.

En 2007, un autre programme de développement est introduit. On prévoit alors que l'armée serait réduite à 100'000 militaires, ce qui est lié au processus anticipé de professionnalisation et à la suspension de la conscription, qui entre en vigueur en 2010. Cela suit la tendance générale en Europe de réduire la voilure des forces armées.

En 2009, le plan de développement des forces armées a pour but d'aplanir les échelons de commandement, de rationaliser les structures, d'accroître la mobilité et la disponibilité des forces. L'effectif reste au niveau de 100'000 soldats au sein des forces terrestres. L'intention de dissoudre un commandement de division et de maintenir trois états-majors de forces est maintenu. Chacun de ces trois commandements est alors en mesure de conduire trois à cinq brigades. Il est alors toujours prévu de regrouper les unités d'appui au sein de trois régiments d'artillerie et trois régiments anti-aériens, ainsi que les unités d'appui au combat en deux brigades moyennes ou légères – qui doivent être aptes à être déplacées ou transportées sur de longues distances.

Au sein des forces de défense territoriale, cinq brigades sont transformées en bataillons mécanisés, désormais intégrés aux brigades.

Une brigade d'aviation est créée à partir des deux régiments d'hélicoptères de combat existants au sein des forces terrestres. Dans l'armée de l'Air, la structure des bases aériennes est modifiée, y compris les escadrons d'aviation, avec la désignation de bases aériennes tactiques, de transport et d'entraînement. Il est également prévu de créer un escadron aérien d'opérations spéciales.

Début 2011, la décision est prise de dissoudre la 1^{re} division mécanisée, comprenant la 3^e brigade mécanisée, un bataillon de reconnaissance et un bataillon de commandement. Les régiments d'artillerie et anti-aériens sont détachés des divisions restantes et subordonnés au commandement des forces terrestres. Les bataillons de réparation et d'approvisionnement logistique de ces divisions sont intégrés aux bases logistiques régionales. Les bataillons du Génie quittent également les brigades mécanisées. A la suite de ces changements, les divisions ne comptent plus que trois ou quatre brigades et un bataillon de commandement.

En décembre 2012, le ministre de la Défense nationale, Tomasz Siemoniak, approuve le programme de développement des forces armées polonaises 2013-2022. Dans ce document, les orientations prioritaires sont le développement des capacités de commandement, de reconnaissance, de combat et de soutien. Il est également prévu d'améliorer des capacités telles que la mobilité, la survie et la protection des troupes, associées au renforcement de la défense aérienne, ainsi qu'à l'expansion des unités de soutien au combat aérien. Il est prévu de créer un nouvel escadron de missiles de défense côtière au sein de la Marine.

En 2013, le commandement du 2^e corps mécanisé est transformé en commandement de la composante terrestre. La subordination de certaines unités de soutien auparavant subordonnées au commandement des forces terrestres a également été modifiée. Ils ont été transférés dans des divisions.

Début 2014, les commandements des forces terrestres, aériennes, navales et des forces spéciales sont dissous. Ils sont remplacés par un Commandement général des forces armées, avec son siège à Varsovie. Dans le même temps, le Commandement opérationnel des forces armées est rebaptisé, tandis que le Commandement de la composante terrestre devient le Centre des opérations terrestres.

Au tournant de 2015 et 2016, le concept de création d'une force de défense territoriale est repris. Il prévoit la formation de 35'000 soldats supplémentaires, répartis en 17 brigades. Ces troupes nouvelles se distinguent des forces armées régulières. Les trois premières brigades de défense territoriale sont déployées dans l'est du pays. La formation de trois brigades supplémentaires, en Mazovie et en Warmie, débute à ce moment.

En juillet 2016, lors du sommet de l'OTAN à Varsovie, un concept est adopté pour renforcer la politique de dissuasion et de défense de l'alliance, qui soutient en cela les pays du flanc oriental. Quatre "battlegroups" sont déployés en Pologne, en Estonie, en Lituanie et en Lettonie. Ceux-ci sont en train d'être renforcés en ce moment par quatre autres groupements de combat bataillonnaires, d'environ 1'000 militaires chacun. Il est également question de créer un siège de division multinationale sur le territoire polonais. En 2017, le commandement de la Division multinationale Nord-Est est formé, auquel sont subordonnés les bataillons multinationaux.

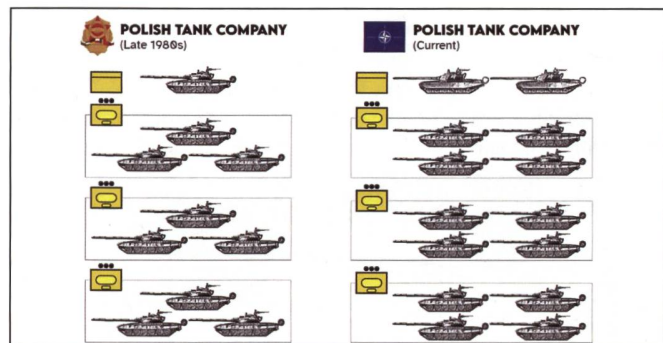
En 2018, le programme de développement des forces armées polonaises pour 2017-2026 est adopté, approuvé par le ministre de la Défense nationale, Antoni Macierewicz. Il prévoit la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des forces armées, ainsi que la création d'un nouveau type de troupes – la cyberdéfense. Les forces terrestres assurent désormais la formation d'une quatrième division: la 18^e division mécanisée. Parallèlement, il est question d'achever la constitution de la 16^e division mécanisée et de recréer le 14^e régiment d'artillerie antichar, ainsi que d'atteindre la préparation



Ci-dessus : Emplacements des quatre brigades blindées/mécanisées polonaises. Source : Battle Order.

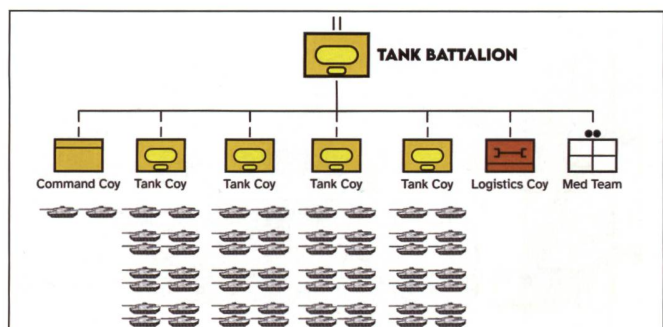


La logistique de chacune des brigades polonaises est actuellement « sur mesure » – ainsi la 11^e division de cavalerie blindée, basée dans le sud-ouest du pays, utilise pour l'essentiel des *Léopard 2 A4* non revalorisés et des chars de dépannage *Bergepanzer* sur châssis *Léopard 1*, ainsi que des M-113 et des Unimog ou Mercedes G cédés par l'Allemagne durant les années 1990.



Ci-dessus : Evolution de l'organisation des compagnies de chars, à l'époque du Pacte de Varsovie (à gauche) et actuellement au standard OTAN. Source : Battle Order.

Ci-dessous : Ordre de bataille d'un bataillon de chars polonais. L'organisation est la même, quel que soit l'engin en dotation. Source : Battle Order.

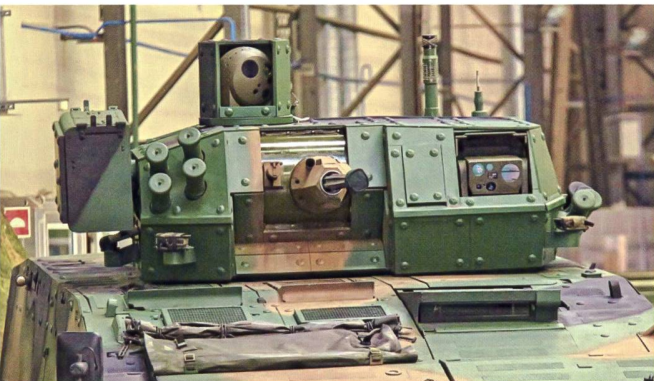




359 véhicules de combat d'infanterie à roues *Rosomak* produits sous licence finlandaise servent dans les unités motorisées polonaises. Il est question désormais de revaloriser ceux-ci avec une capacité de tir de missiles, afin de compléter leur tourelle armée d'un canon *Bushmaster II* de 30 mm.



La Pologne dispose encore d'un grand nombre de BWP – version produite localement du BMP-1 soviétique. Ces engins sont considérés comme obsolètes et sont en voie de remplacement. Il est très probable que la majorité de ceux-ci soient transférés à l'Ukraine.



Le *Borsuk* d'origine koréenne est le successeur du BWP. Il pèse environ 25 tonnes mais peut recevoir un surblindage qui l'amène à 40 tonnes en ordre de combat. Son armement comporte un canon de 30 mm ainsi qu'une mitrailleuse coaxiale ainsi qu'un lance-missiles *Spike LR*. La tourelle est télé-opérée. L'équipage compte trois soldats et jusqu'à huit fantassins peuvent être emportés à l'arrière.



au combat par la Division multinationale Nord-Est. Afin d'améliorer l'appui au combat et la sécurité, des bataillons de reconnaissance et des régiments logistiques sont formés et intégrés à chacune des divisions.

En 2020, l'organisation de la 18^e division mécanisée se poursuit. Les forces de défense territoriales augmentent sensiblement. Ce processus a été ralenti par la forte implication des troupes dans la lutte contre les effets de l'épidémie de COVID-19. L'armée polonaise compte alors 123'700 militaires, dont 61'200 au sein des forces terrestres, 16'500 dans l'armée de l'Air, 7'000 dans la marine, 3'500 dans les forces spéciales et 16'700 dans les troupes territoriales. A cela s'ajoutent 18'800 dans les quartiers généraux et états-majors au niveau central, ainsi que dans les unités logistiques, l'administration et la formation militaire.

Structure et moyens actuels

Les forces terrestres comprennent actuellement : 4 divisions, dont une blindée (11^{ème} Division Blindée) et 3 mécanisées (12^e, 16^e et 18^e), une brigade aéroportée, une brigade de cavalerie aérienne ; 3 régiments de reconnaissance, 2 régiments de sapeurs, 2 régiments du Génie, 2 régiments NBC et une brigade d'aviation des forces terrestres.

Dans l'armée de l'Air on compte 4 escadres, dont : 2 escadres d'aviation tactique, une escadre d'aviation de transport et une escadre d'aviation d'entraînement, ainsi qu'une brigade de Génie anti-aérien et radio.

La Marine dispose d'une flotte de navires et d'une flottille de défense côtière ainsi que d'une brigade d'aviation navale.

Les forces spéciales disposent de trois unités de combat : JW GROM, JW Komandos et JW Formoza, ainsi qu'une unité d'appui au combat de JW Agat et une unité de sécurité de JW Nil.

Les forces de défense territoriale sont réparties en 6 brigades.

L'armement de base de l'armée comprend : 606 chars, 1'611 VCI, 300 VTT, 282 véhicules blindés de reconnaissance, 419 canons automoteurs, 77 avions de chasse, 18 chasseurs-bombardiers, 28 hélicoptères d'attaque, 2 frégates et 3 sous-marins.

Il faut cependant noter qu'une part importante de ces équipements et armements ont été cédés à l'Ukraine depuis l'invasion du 24 février 2022. Ceci inclut la presque totalité des chars de combat de la famille T-72 (plus de 200), ainsi que différents autres véhicules blindés BWP (BMP 1 produit sous licence en Pologne), ainsi que plusieurs dizaines d'obusier blindés.

Situation actuelle

La réduction significative des forces armées polonaises de 240'000 à 140'000 soldats a entraîné une réduction significative du nombre d'unités de combat dans les troupes opérationnelles. Ainsi, le nombre de divisions est passé de 7 à 4. Les divisions restantes ont été privées d'un certain nombre d'unités d'appui au combat et de sécurité, ce qui, combiné à la réduction de ce type d'unités au niveau central, a entraîné une grave réduction du potentiel des troupes destinées à défendre le pays contre une éventuelle agression. Les unités des forces terrestres, en raison de leur petit nombre, de leurs restructurations incomplètes et de leurs équipements de combat pour la plupart obsolète, ne peuvent assurer que dans une mesure très limitée la défense du territoire polonais dans les directions supposées d'une attaque venant de l'Est.

Des restrictions similaires s'appliquent à l'armée de l'Air. Les forces de défense anti-aérienne ne disposent que d'une seule brigade dotée d'équipements de combat obsolètes, insuffisants pour combattre l'aviation d'un ennemi potentiel, sans parler de missiles balistiques. Les capacités opérationnelles de l'armée de l'Air n'ont pas été améliorées. Elle ne dispose que d'un petit nombre d'avions de combat modernes. La Marine, elle aussi fortement réduite, ne peut assurer qu'une défense limitée des côtes polonaises. Ses deux flottilles disposant pour la plupart de navires obsolètes et incapables d'engager un combat à armes égales avec un ennemi potentiel.

Les forces spéciales sont le seul élément qui a évité les coupes organisationnelles. Celles-ci se sont avérées particulièrement utiles pour les missions à l'étranger. Ces troupes, reconnues comme une « spécialité polonaise » au sein de l'OTAN, se sont progressivement étoffées et leur développement s'est accéléré depuis 2007, suite à une implication plus large dans les activités de la mission ISAF en Afghanistan. A cette époque est créé le Commandement des forces spéciales. De nouvelles unités opérationnelles, de soutien et de commandement ont également été créées, ce qui donne à ces troupes une autonomie totale dans la conduite de divers types d'opérations. Ces troupes sont désormais devenues la « pièce maîtresse » des forces armées polonaises, en raison de leur haut niveau de préparation au combat et à leurs armes modernes.

De graves perturbations organisationnelles concernaient les forces de défense territoriale, qui devaient être systématiquement élargies dans la première décennie du XXI^e siècle. Le début de la mise en œuvre du programme de professionnalisation des forces armées polonaises a arrêté ce processus, car ces troupes étaient jugées inutiles en temps de paix et leur formation n'était prévue quand cas de guerre. En 2015, le projet de création de ces troupes est réapparu, cette fois en tant que type de force armée à part entière, ce qui a provoqué une grande controverse en raison du grave sous-investissement dont souffraient à l'époque les autres types de forces armées, aux prises avec le laborieux processus de modernisation. Les forces de défense territoriale se sont développées progressivement

Ces illustrations prises début décembre 2022 montrent l'entraînement des équipages de la 1^{re} brigade blindée « Varsovie » basée à Wesola, qui ont reçu les premiers des 250 M1A2 d'occasion américains. Photo © 18^e division blindée polonaise.





Le K2 norvégien durant les tests en campagne a impressionné nombre d'observateurs. Les conséquences de ces évaluations – le K2 était en compétition avec le *Léopard 2A7* allemand – ont influencé le choix polonais.

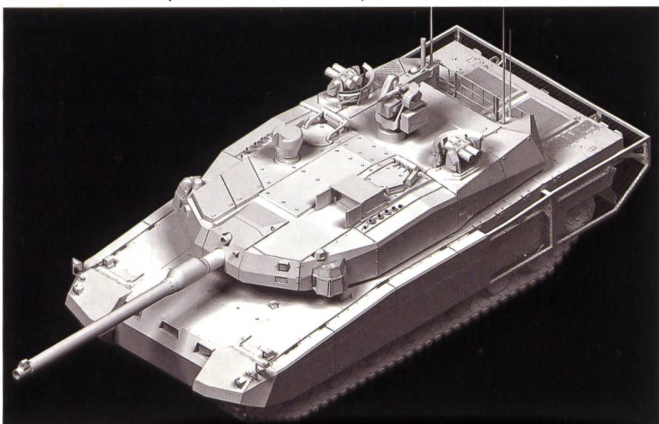


Prototype du K2 polonais. La configuration définitive de l'engin n'a été connue que quelques mois avant la livraison.



Les premiers chars K2 ont été livrés en un temps record, la première semaine de décembre 2022.

L'illustration ci-dessous permet de visualiser l'importante épaisseur de la protection vers l'avant, le système anti-missiles actif *Trophy* avec ses capteurs à l'avant et ses lance-projectiles sur les côtés de la tourelle, ainsi qu'une tourelle téléopérée de 12,7 mm au centre.



en raison de la peur de la guerre « hybride » (2014-2015) et en raison de leur utilité au profit de la population, à l'instar de l'aide en cas de catastrophes ou de l'assistance dans le cadre de l'épidémie de COVID-19.

Les vingt dernières années ont été une période de changements organisationnels particulièrement dynamiques pour les forces armées polonaises. Leur profonde réduction résulte principalement d'une évaluation trop optimiste de la situation internationale par les organes politiques et de l'OTAN. On voit en effet des réductions similaires dans d'autres armées européennes de l'alliance. Trop nombreux et trop rapides, les programmes de développement successifs des forces armées polonaises n'ont pas pu être pleinement mis en œuvre. La portée de ces grandes réformes à répétition était également trop large, rendant impossible la mise en œuvre complète des réformes organisationnelles précédemment entreprises. Le tout a entraîné des pertes inutiles de temps et d'argent. Il a manqué une vision globale et à long terme du développement des forces armées, tenant compte d'une perspective à encore plus long terme liés à la situation politique et militaire en Europe.

L'aggravation de la situation en Europe de l'Est – en particulier le conflit en Ukraine – a forcé la prise de mesures urgentes pour renforcer le potentiel de défense de la Pologne, acquérir et développer de nouvelles capacités. Pays frontalier de l'Ukraine, de la fédération de Russie et de la Biélorussie, la Pologne est particulièrement vulnérable à une attaque potentielle, hybride ou conventionnelle.

Ceci explique l'achat d'armements en masse par la Pologne ces dernier mois, afin de remplacer le matériel cédé à l'Ukraine au plus vite et d'augmenter notablement ses capacités militaires. La Pologne veut également acquérir de nouvelles compétences industrielles en la matière, ce qui explique les partenariats signés avec la Corée du Sud notamment. Actuellement, la Pologne consacre 2,4% de son PIB à la défense et affectera bientôt 3% de son budget aux forces armées. Le but est d'atteindre les 5% dans un avenir proche.

La stratégie de défense de la Pologne évolue nécessairement au vu du conflit russo-ukrainien et des dernières déclarations au niveau politique par Jarosław Kaczyński : « *Nous avons besoin d'une armée forte pour que la Russie ne nous attaque pas* », précisant que le gouvernement ne permettrait pas un « Boutcha » sur territoire Polonais. Certains spécialistes lisent dans ce message que la Pologne adopte désormais un concept de défense plus actif, renforcé de capacités de frappes dans la profondeur, de porter si nécessaire le combat au-delà des frontières nationales. Rappelons que le Gouvernement vient d'annoncer sa volonté d'acquérir 500 lance-fusées multiples américains HIMARS.

Futur

L'ambition de la Pologne est d'aligner au moins 250'000 soldats professionnels et 50'000 membres des forces territoriales. Pour l'instant l'Etat-major général de

l'Armée étudie l'articulation future des forces. Il est probable que quatre divisions existantes soient renforcées et rééquipées.

Les quatre divisions existantes devraient être à l'avenir composées de quatre brigades, chacune à quatre bataillons de 59 chars. On s'attend donc à la création d'une nouvelle brigade au sein de la 18^e division. Mais ces annonces n'ont pas encore été confirmées.

Six bataillons de chars devraient être équipés à terme de M1A2 Abrams SEP V3. Par conséquent, six bataillons devraient recevoir le VCI AS21 Redback. L'évaluation de ce char de grenadiers a été menée au sein de la 18^e division mécanisée. Les fantassins de la 21^e brigade de fusiliers de montagne recevront quant à eux 120 VTT à roues *Rosomak*. Le char de grenadiers polonais *Borsuk* n'est pas abandonné pour autant et son évaluation arrive à son terme. Sa production n'a pas débuté et il équipera probablement les autres divisions. L'annonce de l'acquisition du *Redback* AS21 coréen soulève donc les passions en ce moment...

Chaque division devrait également être renforcée par des régiments de chasseurs de chars, dont l'armement sera le missile anglais *Brimstone* d'un rayon d'action de 12 kilomètres. Les engins guidés sont montés sur un châssis de véhicule 4x4 Tatra T815-7 développé avec les Tchèques et produit en Pologne par la société HSW. La commande de 96 hélicoptères d'attaque *Apache* doit renforcer d'avantage les capacités offensives de ces formations.

Programmes d'acquisition en cours :

- 250 chars de combat M1A2 Abrams SEP V3 ;
- 116 chars Abrams M1A2 en cours de livraison, pour l'entraînement des équipages ;
- 26 chars de dépannage M88A2 Hercules ;
- 180 chars de combat K2 Black Panther ; il ne s'agit que d'un premier lot car les chiffres évoqués varient entre 800 et 1'000 engins ;
- 200-300 chars de grenadiers AS21 Redback ;
- 1'000-1'400 chars de grenadiers Borsuk.

Qu'advient-il des *Léopard 2* polonais ? Trois versions sont actuellement en service, mais l'abandon de la modernisation des chars de dépannage Bergepanzer 2 au profit de l'achat de nouveaux M-88A2 Hercules pour le soutien des unités équipées d'Abrams laisse penser que ces véhicules pourraient être abandonnés à plus ou moins long terme. Car la Pologne a signé avec la Corée du sud l'achat et la production de plus de 800 chars de combat K2 Black Panther, qui pourrait bien remplacer les *Léopards* dont la modernisation est considérée comme trop coûteuse.

Ajoutons encore les commandes pour des obusiers sud-coréens K9, de lance-fusées multiples, de mortiers lourds, de système de défense sol-air, de drones, un nouveau système d'information et de gestion du champ de bataille

(BMS). Avec l'acquisition de nouveaux véhicules de transport, c'est pratiquement l'armée de terre tout entière qui sera modernisée.

La Marine n'est pas en reste : elle a commandé six corvettes du type Meko A-100, développées par l'Allemand Blohm + Voss (groupe TKMS), trois frégates (programme *Miecznik/Espadon*) et est engagée dans un programme de sous-marin (*Orka*) au sujet duquel aucune décision n'a été prise pour le moment.

L'armée de l'Air quant à elle a passé commande de chasseurs-bombardiers F-35 mais également d'avions d'entraînement sud-coréens FA-50. Le plus surprenant est peut-être la décision des Polonais de vouloir commander des satellites et de développer un partenariat avec la France pour développer ses capacités spatiales.

Par tous ces achats, la Pologne a l'ambition de devenir en Europe un partenaire puissant, à part entière, si ce n'est incontournable sur les questions de sécurité et de défense.

C. T.

Les premiers équipages polonais ont reçu des M1A2 et sont en train de transitionner sur ce nouvel engin. Ces chars sont issus des stocks prépositionnés américains et les véhicules modernisés par General Dynamics sont en route par rail et par bateau depuis les USA.

